

# A propos d'assurance-maternité : (suite de la 1re page)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 549

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263427>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cool, ce restaurant attire chaque jour la foule des consommateurs. Pas de pourboire, un système de caisse et de paiement pratique et rapide, des prix abordables, un service prévenant, le seul restaurant qui soit chauffé quand il fait froid, un buffet-caféteria à un rez-de-chaussée — bref une organisation admirable, qui permet aux vaillantes initiatrices d'avoir le sourire quand on leur demande si elles sont satisfaites de leur entreprise !

Que l'on me permette encore d'utiliser la place qui me reste pour vous signaler, en dehors de toute visite systématique, quelques-uns des plus frappants spectacles de l'Exposition: la gigantesque halle électrique avec ses gigantesques cascades ruisselant à travers les stands; le temple de l'aluminium, dont la construction extérieure est à elle seule remarquable; la Section du tourisme et des communications, dont la valeur de propagande est si frappante; les différents types d'habitations: l'exposition du mobilier, puis celle des articles de ménage... Et maintenant, entrons dans le domaine enchanté de la mode, où les femmes tombent en contemplation devant les vêtements destinés à quelques rares privilégiées, et devant les mannequins, qui passent d'eux-mêmes automatiquement devant les miroirs, en soulevant leur jupe pour montrer les ruches de dentelles de leurs jupons. Spectatrices plus attentives qu'à n'importe quelle conférence, ces femmes, enfoncées dans de profonds fauteuils, voient ainsi défilé devant leurs yeux avides des séries de chaussures, d'étoffes, d'accessoires de toilette. Les couturières et les tailleuses travaillent en public dans la division de l'artisanat féminin. Dans le stand de la Haute couture, l'on admire beaucoup les coupées originales de Sacha Morgenthaler et leurs toilettes féériques. Il n'y a pas de doute que ce soit là le paradis des femmes à l'Exposition !

Et parler de paradis me fait songer que je ne vous ai pas encore rien dit de celui des enfants. Car l'on peut, à l'Expo, laisser les enfants en complète sécurité dans ce pavillon Nestlé, pour lequel l'architecte Fischli a réalisé de façon ravissante la plupart des rêves enfantins: un autorail qui descend du Belvoir, un atelier où les enfants peuvent eux-mêmes assembler les pièces d'une auto, une maison de poupée avec baignoire et fourneau de cuisine, un café pour enfants, et une place de jeu avec tous les amusements que leur cœur peut souhaiter. « Je ne veux pas rentrer ! » crient les gosses à leurs parents, lorsque ceux-ci, fourbus par tout ce qu'ils ont vu, viennent les chercher.

Mais, ce qui de toute l'Exposition frappe et émeut le plus le visiteur, c'est la division *La patrie et le peuple*. Cette galerie-là, il faut l'avoir vue, et n'auriez-vous pas le temps de visiter quoi que ce soit d'autre que cela pourrait vous suffire. Car c'est une si admirable synthèse du développement et de la raison d'exister de notre pays qu'aucun de ceux qui circule sur cette galerie ne la quitte sans être ému. Les merveilleuses photographies de nos paysages, l'évolution de notre peuple depuis ses origines jusqu'à maintenant, les coutumes populaires, nos Pactes fondamentaux, les pavillons adjacents des femmes suisses et des Suisses à l'étranger, les évocations historiques, la place solennelle avec les trois premiers Confédérés... puis la vivante passerelle où claquent au vent les 3000 drapeaux des communes suisses; plus loin la déclaration lapidaire, si im-

<sup>1</sup> Buffet où le service est fait par les consommateurs eux-mêmes.

portante en ces temps sérieux, que « 1 million d'hommes et de femmes suisses sont organisés pour la défense du pays », les pavillons de l'activité sociale, la grande paroi en relief qui montre le développement de l'idée coopérative (ici une femme est représentée qui tient le gouvernail aussi bien que l'homme), la halle d'honneur avec les portraits de nombreux Suisses connus (et très peu de Suissesses!) et enfin les quatre Suisses de Jäggli, surmontés d'une figure de femme qui plane... quand l'hymne national résonne là, on ne veut pas être sentimental, mais on n'échappe pas à un moment de réelle émotion. Les visiteurs masculins, si maîtres d'eux-mêmes qu'ils paraissent, restent là, tête nue dominés par cette émotion, et leurs femmes, venues comme eux de toutes les parties de la Suisse et qui, comme nous, féministes, ressentent très-vivement l'injustice de vivre dans une Suisse partout représentée uniquement par des hommes, comme nous aussi manifestent leur joie que cette Exposition ait lieu en un moment où, tous, nous éprouvons le besoin impérieux de prendre conscience des racines de notre existence. Et cette conscience de nous-mêmes, que nous donne si pleinement cette Exposition nationale, c'est l'expérience définitivement heureuse que nous en remportons.

Elisabeth THOMMÉN.

(Libre traduction française).

## A propos d'assurance-maternité

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

A notre avis, le grand inconvénient de la loi actuelle est son caractère facultatif. Une assurance sociale, qu'il s'agisse d'assurance-maladie ou d'assurance-maternité doit, pour pouvoir produire tous ses effets, être générale, donc obligatoire. Mme Gagg le relève très justement dans sa brochure: la loi actuelle, bien qu'elle s'applique à la moitié des naissances de notre pays, laisse encore à l'écart des besoins réels: alors que dans 4 cantons, par exemple, 80 % de la population féminine est assurée, dans 5 autres cantons — et nous craignons, hélas! que ce soient les cantons romands, les plus rebelles à des mesures d'ordre général — cette proportion ne dépasse pas 20 %. On a beau faire de la propagande, multiplier les explications et les encouragements, prêcher d'exemple... il subsiste toujours un beaucoup trop forte proportion d'esprits incompréhensifs, insouciantes et égoïstes, qui ne veulent pas réaliser que la maladie menace chacun, que la maternité, si elle est une joie, peut aussi être une lourde charge et une responsabilité, et qui préfèrent dépenser leurs derniers sous plutôt que de s'imposer le versement régulier d'une somme souvent minime, sous le prétexte inconsideré que « ce seraient d'autres, plus souvent malades, ou davantage susceptibles de maternités prochaines, qui en profiteraient! »

Si l'obligation d'assurance n'était pas introduite, lors de la révision projetée, Mme Gagg suggère alors que, dans les familles dont le mari seul est assuré, son assurance soit élargie de façon qu'en cas de naissance d'un enfant, la femme puisse recevoir une indemnité d'accouchement et une indemnité d'allaitement. (Celle-ci, de toutes façons,

<sup>1</sup> L'article qui assimile l'accouchement à une maladie.

libéra de son travail à Chicago pour collaborer un certain temps avec l'évangéliste Moody; elle fit alors la connaissance d'Anna Gordon, qui devint son inséparable amie, sa secrétaire, s'occupant avec un dévouement inlassable du côté matériel de leur travail et de leurs incessants voyages à travers le pays. En 1879, à l'Assemblée d'Indianapolis, Miss Willard est appelée à la présidence de l'Union nationale des femmes abstinences. Dès ce moment, l'histoire de sa vie est intimement mêlée à celle de cette Association. « Travailler, instruire, organiser », mots d'ordre qu'elle ne cessa plus de mettre en pratique quand cette tâche accablante lui fut confiée; elle en vint ainsi à diviser l'activité entre vingt départements, dont chacun avait à sa tête un chef responsable, et le résultat prouva l'excellence de cette méthode.

Mais combien il restait à faire! Tous les États n'étaient pas encore gagnés à la cause. Elle se fixa la date de 1883 — dix ans après la fondation de l'Union — pour atteindre le but, et ses conférences de propagande commencèrent par le Sud, où elle se rendait avec Miss Gordon d'une localité à l'autre, fondant des groupes, soulevant l'enthousiasme, ne s'arrêtant de voyager que pour ses six semaines de vacances auprès de sa mère... Il faudrait des pages et des pages pour donner une idée complète de ce qu'elle fit, de ce qu'elle obtint, de l'ampleur croissante de ses vues. C'est maintenant la prohibition qui est devenue son but, et l'on pense avec quel zèle intelligent elle s'y efforce. On l'a qualifiée une des meilleures oratrices de tous les temps: il faut bien croire qu'elle fut, de même qu'elle était infatigable dans la création de moyens de propagande: écoles pour

## Le Conseil International des Amies de la Jeune fille...

...s'est réuni à Zurich les 6, 7 et 8 juin, sous la présidence de Mme A. Kurz, présidente. Ces séances ont permis aux déléguées de se rendre compte du travail accompli par la Fédération en 1938-39 et de fixer des directives aux diverses activités.

Les rapports présentés cette année prouvent le développement de l'œuvre et les essais faits pour l'adapter aux circonstances nouvelles. Deux Unions nationales, la France et la Belgique, eurent leurs Assemblées générales en 1938. La France a fait un gros effort en faveur des réfugiées, beaucoup ont été aidées par les Amies. Les Françaises prient les déléguées de veiller à ce que les jeunes étrangères ne se placent pas en France, pour le moment, afin de réserver aux réfugiées les places disponibles. Les Amies françaises s'intéressent aux travailleuses agricoles polonaises. L'Union belge, par son œuvre de la gare à Bruxelles s'est occupée des réfugiés juifs. Les Amies de cette ville ont inauguré le 21 mai dernier un club dans une dépendance de la nouvelle maison suisse.

En Allemagne, l'orientation de la politique qui tend à restreindre, sur certains points, l'action des Amies leur ouvre aussi des perspectives nouvelles, ainsi le placement de certaines catégories de jeunes filles pour l'année de service obligatoire. Les circonstances sont assez semblables en Italie, où les agents des gares de Milan et de Turin portent l'uniforme fasciste avec le brassard rouge et blanc et la broche A. J. F.

La Hollande a intensifié le recrutement d'Amies et de souscripteurs grâce à ses secrétaires itinérantes. Le Bureau d'informations de la gare d'Amsterdam voit augmenter son travail toujours plus apprécié. Comme la France et le Bureau international, la Hollande s'occupe de réunir et de distribuer des adresses de homes, insti-

tuations, pensions, hôtels, familles, recevant, dans de bonnes conditions et à prix doux, des jeunes filles en vacances. Les Amies suisses ont fait un grand effort pour l'Exposition nationale; elles ont ouvert, en collaboration avec d'autres sociétés, deux stations de repos pour les employées de l'Exposition. Dans le pavillon de la jeunesse, elles font connaître leur activité par une carte, des panneaux explicatifs et d'intéressantes publications. Leur nouveau film, *Françoise* est l'histoire, dramatique et vraie, d'une jeune fille sauvée par une Amie; il passe au cinéma de la section d'éducation.

Le travail de l'Union roumaine augmente chaque année, de nouvelles villes voient s'ouvrir des centres A. J. F. Mme Ivanowa, la jeune animatrice du groupe bulgare, récemment fondé, parle de ce que les Amies font pour les étudiantes et de la création d'une œuvre de la gare à Sofia. La déléguée d'Alexandrie raconte l'activité de son groupe en faveur de jeunes filles de 22 pays.

A l'ordre du jour des séances figurait encore ce sujet: *Contacts existants et contacts désirés avec les autorités, ministères, police, consulats, etc.* Les rapports et la discussion prouvent que ces contacts se sont multipliés pour le bien de notre œuvre. Le Conseil désire que les Amies travaillent toujours mieux à la préparation des aides de ménage; les contrats, les réunions de maitresses de maison retiennent aussi son attention. Le développement des activités qui permettent d'atteindre les jeunes filles isolées et mal entourées préoccupe les déléguées; persuadées qu'un des moyens les plus efficaces sont les « Clubs à porte ouverte » qui ont déjà fait leurs preuves, elles en étudient la base financière.

Quelques heures passées à l'Exposition ont permis aux déléguées d'apprécier la beauté et la dignité de cette manifestation du travail suisse.

A. Da.

doit être augmentée, si l'on veut qu'elle soit efficace, en permettant à la mère d'avoir durant toute la période d'allaitement la nourriture suffisante que réclame son état). Mais Mme Gagg stipule aussi très nettement, et à mille fois raison, que l'assurance-maternité n'intéresse pas seulement les femmes, mais les hommes aussi, qui sont pourtant des maris et des pères! et que, par conséquent, les frais doivent en être couverts, à côté des subventions des pouvoirs publics — qui y sont intéressés eux pour l'avenir de la population — par des cotisations versées aussi bien par des hommes que par des femmes. Ceci en réponse à une proposition du Concordat suisse des caisses d'assurance-maladie, qui voudrait que l'assurance-maternité, dissociée entièrement de l'assurance-maladie, fût financée par les cotisations des membres féminins: proposition inacceptable, écrit Mme Gagg, car une assurance-maternité dont les cotisations ne seraient pas versées par des assurés des deux sexes ne remplirait pas son but.

La belle étude, à la fois scientifiquement documentée et inspirée d'un si large esprit humain, à laquelle nous avons emprunté bon nombre des détails et renseignements qui précèdent, suggère encore d'autres réformes à introduire dans une loi d'assurance-maternité révisée: remboursement par les caisses des frais de sage-femme, et non pas seulement,

comme c'est le cas, des frais de médecin; remboursement des frais d'entretien du nouveau-né en cas d'accouchement en clinique; révision du système actuel de versement de l'indemnité journalière; répartition plus équitable des risques entre les caisses, en créant, soit un fonds de compensation, soit une caisse centrale d'assurance-maternité, etc... nous ne pouvons entrer dans tous ces détails souvent techniques. Mais nous espérons en avoir assez dit ici, pour engager toutes celles de nos lectrices qui lisent l'allemand à se procurer l'étude de Mme Gagg,<sup>1</sup> et surtout pour alerter toutes celles de nos Sociétés féminines qui n'ont pas encore réalisé combien directement la révision projetée touche les femmes, et comment elles se doivent, si elles veulent continuer l'œuvre de nos devancières, de ne pas la laisser disparaître sans avoir fait entendre leur voix.

E. Gd.

<sup>1</sup> Un résumé en français en a paru dans la « Revue syndicale » d'octobre 1938, Montbijoustrasse, 61, Berne (Red.).

**Si notre journal vous plaît, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.**

l'appel des femmes de Chicago, qui la voulaient à la tête de leur croisade contre l'alcoolisme. Adieu le charme du foyer, tant apprécié et les belles heures dans les bibliothèques, et l'ascendant remarquable sur ses élèves! Elle renonce à tout dans un magnifique élan que rien n'arrêtera plus. Avec une expérience relativement courte, mais pleine d'enthousiasme et de confiance, elle s'attelle à l'immense tâche de convertir à l'abstinence la grande ville encore étrangère à cette idée, et elle vécit parmi les ivrognes, dans les *slams*, dans la pauvreté, au point de n'avoir parfois pas d'argent pour s'acheter un morceau de pain.

Une solide organisation du travail s'imposait: il en résulta la création de « l'Association chrétienne nationale des femmes abstinences », dont Frances Willard fut nommée secrétaire, et peu après présidente de la section de Chicago. C'est à ce moment que, frappée par la timidité d'un grand nombre de ses auditrices, elle se rendit compte de la nécessité du suffrage féminin, de l'égalité des droits entre les deux sexes. Nouvelles difficultés, nouvelles luttas. Dans ce dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, une semblable idée apparaissait encore comme antipathique et ridicule, mais Frances voyait grand et voulait bâtir sur de plus larges bases l'application de sa devise: « Pour Dieu, pour le foyer, pour la patrie ». Elle savait être dans le vrai, elle tint bon, comme toujours, et elle vit juste. C'est au congrès annuel de son association, la W. C. T. U. (*Women's Christian Temperance Union*) qu'elle prononça son premier discours en faveur du vote des femmes devant ses collaboratrices atterrées. Mais trois ans plus tard, le suffrage féminin était à leur programme! Frances, peu après le congrès de Newark, se

formier les travailleuses sociales, asiles pour guérir les buveurs, hôpital, associations de jeunes, articles de presse par les meilleurs écrivains, organisation des loisirs, cours du soir, ouverture des musées le dimanche, jardins ouvriers, etc., etc. On travaille dans tous les milieux, parmi les médecins, les rédacteurs de journaux comme chez les cheministes, les bergers, les bûcherons, les mineurs. C'est qu'il s'agit d'être fortes, et d'être partout, car la haine des adversaires est déchaînée.

Et voilà que, grandissant jour après jour, « l'Idée » dépasse les frontières: l'Alliance universelle des femmes abstinences est fondée; non sans un travail formidable, comme bien on pense; donne une pétition à tous les gouvernements du monde. La première assemblée générale du nouvel organisme eut lieu à Boston, en 1891. Frances Willard en fut nommée présidente, naturellement, et le resta jusqu'à sa mort. A cinquante-trois ans, la voilà à la tête, après l'avoir fondée, de la plus nombreuse association de femmes dans le monde; et — dit Mme Kull-Oetli — la femme la plus aimée à la fois comme la plus connue de son siècle.

S'il fut possible à une personne délicate telle qu'elle l'était de mener à bien une œuvre d'une pareille envergure, on peut assurer que, sans sa mère, peut-être n'aurait-elle pas trouvé en elle-même la résistance nécessaire. Mais, entre ses innombrables voyages, elle savait que cette mère, son home, havre de paix l'attendait toujours. Mrs. Willard, qui avait su élever admirablement ses enfants, partageait toutes les idées de Frances; elle dirigea même la section d'Evanston de l'Alliance nationale, prête à aider sa fille de ses

conseils, voire de ses critiques bienveillantes. Leur maison *Rest Cottage* accueillait affectueusement toutes les collaboratrices. Mrs. Willard atteignit un âge avancé, mais Frances ne lui survécut que six ans. La perte d'une semblable mère fut pour elle un coup à tel point douloureux que jamais elle ne put s'en remettre.

Une grande amie anglaise, Lady Somerset, l'emmena alors chez elle, dans ses terres: impossible de se refuser à l'accueil enthousiaste des Anglais, parmi lesquels des membres du Parlement. Il lui réussit de leur parler comme elle seule savait le faire, et dès ce moment, chaque jour lui apportait des paquets de lettres. Bientôt, elle fut aussi connue que dans son propre pays. Pour raisons de santé toutefois, elle dut quitter l'Angleterre et faire un séjour en Suisse, ce qui lui permit de prendre le chemin du retour aux Etats-Unis.

Avec quelle chaleur on l'y reçut! L'Université de Wesley (Ohio) lui conféra le titre honoraire de docteur en droit, les femmes abstinences lui font construire une maison de vacances; ah! certes, on n'eût pu dire d'elle: « Nul n'est prophète en son pays ».

Frances partagea les dernières années de sa vie entre sa propre patrie et son pays d'adoption, la Grande-Bretagne. Ses forces cependant diminuaient, mais elle avait si bien organisé son travail qu'il lui suffisait désormais de donner des encouragements. Son dernier effort fut entrepris en faveur des Arméniens persécutés et réfugiés, et là encore, le succès couronna son œuvre. Elle fit ensuite un pèlerinage aux lieux chers et riches en souvenirs, dans la « prairie », à « *Rest Cottage* », aux endroits où les colons, ses grands-